

SEANCE DU 10 AOUT 2017

L'an deux mil dix-sept et le jeudi dix août, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 4 août 2017 se sont réunis salle de la mairie, en séance extraordinaire et publique, sous la présidence du Maire, Madame Colette AZÉ.

Présents : Colette AZÉ, Daniel BOTTREAU, Sébastien BOUGEARD, Jean-Jacques GAZAVE, Michel ROLLAND, Denis SALLÉ, Éric TAILLANDIER.

Absents avec procuration : Michèle BAZIN donne pouvoir à Julien MARIE (absent excusé), Émeline BÉNÉTEAU donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE, Laëtitia DESBOIS donne pouvoir à Colette AZÉ, Nicole MARCHESE donne pouvoir à Denis SALLÉ.

Absent excusé : Julien MARIE.

Absent : Romain AUDEÇON.

Secrétaire de séance : Sébastien BOUGEARD.

Le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Les procès-verbaux des séances du 12 juin 2017 et du 30 juin 2017 sont lus et approuvés à l'unanimité.

Validation de la décision de la commission d'appel d'offres

Délibération 1-1-2017-NF-040

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la décision de la commission communale « appel d'offres » qui s'est réunie le 8 août 2017 pour analyse des plis concernant la tranche 3 de l'aménagement du centre bourg à La Croix.

Le marché comporte 4 lots :

Lot 1 : ouvrages de soutènement	Lot 3 : bétons et mobilier
Lot 2 : voirie et réseaux	Lot 4 : aménagement paysager

Après analyse des offres et selon les notes obtenues, la commission fait le choix des entreprises suivantes :

N° lot	Tranche ferme		Tranche conditionnelle		Global
	Montant estimé	Montant du marché	Montant estimé	Montant du marché	
N°1 ROC CONFORTATION	180 807.00	170 677.00			170 677.00
N°2 DURAND	111 010.00	95 080.10	29 770.00	26 726.80	121 806.90
N°3 MINERAL SERVICES	47 972.00	48 088.00			48 088.00
N°4 ID VERDE	9 265.50	7 500.00			7 500.00
TOTAL	349 054.50	321 345.10	29 770.00	26 726.80	348 071.90

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal VALIDE la décision de la commission d'appel d'offres par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Le marché sera notifié aux entreprises. Les travaux commenceront le 11 septembre 2017.

Questions diverses

M. TAILLANDIER signale la formation récente de trous dans la digue de l'Indre. M. GAZAVE prévoit de contacter le SAVI.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21 heures.

Affiché le 11/08/2017

Transmis au contrôle de légalité le 11/08/2017